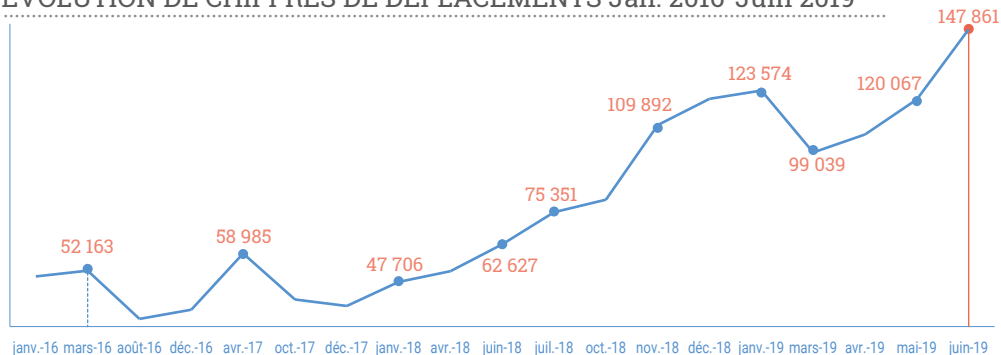




APERÇU

Selon le rapport DTM, entre mai et juin 2019 le nombre de personnes déplacées internes est passé de 120 067 personnes à 147 861, soit une augmentation de 27 794 individus. Cette augmentation est due à des violences variées dans les régions de Mopti, Ségou, Tombouctou, Gao, Ménaka, Sikasso et la bande frontalière Mali-Burkina Faso. En effet, ces violences ont provoqué le déplacement de populations de leurs villages et hameaux vers des localités où la situation sécuritaire semble plus calme.

ÉVOLUTION DE CHIFFRES DE DÉPLACEMENTS Jan. 2016-Juin 2019



147 861

déplacées internes soit:

- 71 260 hommes;
- 76 601 femmes.

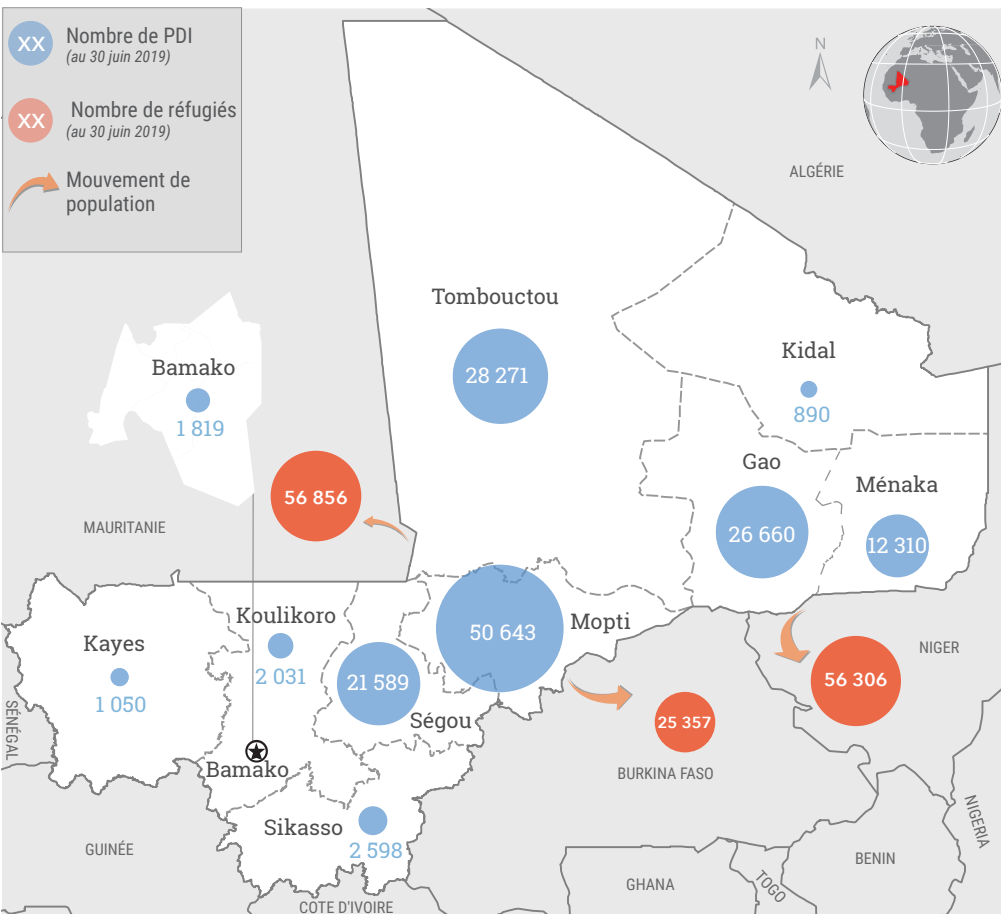
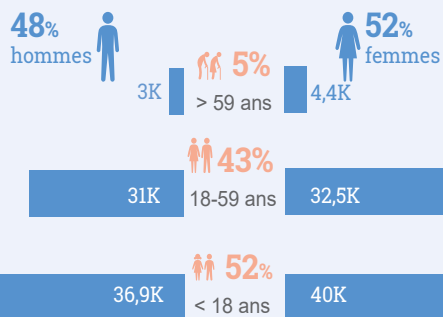


552 511

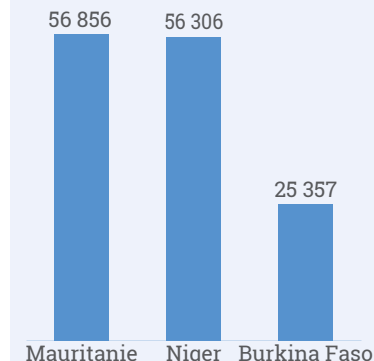
PDI retournées soit:

- 267 071 hommes;
- 285 440 femmes.

PDI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

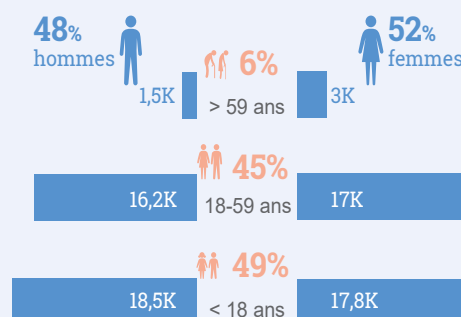


138 519 réfugiés maliens dans les pays voisins



Le retour des populations réfugiées continue avec la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et des accords tripartites entre le gouvernement du Mali, UNHCR et les gouvernements des trois principaux pays accueillant les réfugiés maliens (la Mauritanie, le Niger et le Burkina Faso). Ainsi, au 30 juin 2019, 73 989 rapatriés ont été enregistrés tandis que 138 519 maliens sont encore réfugiés dans les pays limitrophes.

RAPATRIÉS PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE



Les limites, les noms et les désignations utilisés sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou acceptation officielle des Nations Unies.